

La revue

FACETTES est un espace de collaboration, de débat et de recherche de la scène artistique transfrontalière franco-belge (Hauts-de-France, Wallonie et Bruxelles).

Éditée par 50° nord réseau transfrontalier d'art contemporain, cette revue annuelle et gratuite examine les données et enjeux de la création contemporaine dans le champ des arts plastiques et visuels. Chaque numéro est l'occasion de s'interroger sur une thématique, de l'explorer sous différentes perspectives, de porter des regards croisés sur ce qui fait l'actualité de l'art.

FACETTES affirme l'exigence de son contenu dans la multiplicité des approches et des points de vue. Artistes, designers, critiques d'art, commissaires, universitaires, jeunes chercheurs et autres acteurs du monde de l'art sur la scène eurorégionale et européenne, contribuent ainsi au développement de la revue.

Contributions recherchées

FOCUS

Textes critiques sur / entretiens avec des artistes du territoire frontalier franco-belge (Hauts-de-France, Wallonie et Bruxelles) ou y ayant exposé récemment et entretiens avec des professionnels de ce même territoire

CARTES BLANCHES

Créations plastiques à destination des artistes du territoire frontalier franco-belge (Hauts-de-France, Wallonie et Bruxelles)

DOSSIERS

Réflexion dépassant le cadre du territoire, essais, analyses critiques et mises en perspectives : politique culturelle, philosophie de l'art, histoire de l'art contemporain et des pratiques curatoriales...

Soumission – numéro trois

SPEED DOWN – SLOW UP

<< < || > >>

« Oh dear ! Oh dear! I shall be too late » disait le lapin blanc d'Alice au pays des merveilles. Il semble que nous en soyons là, que nous soyons tous ce lapin à la poursuite d'un temps qui ne nous attendra pas. On nous dit que bientôt, il sera presque trop tard, qu'il est temps de faire l'éloge de la lenteur. Une tortue ne dit-elle pas à un autre lapin : « Eh bien ! N'avais-je pas raison ? De quoi vous sert votre vitesse ? »

Que faire dès lors ? Ralentir, accélérer, respirer ?

Nous définissons le temps comme une constante. Il est objectif et pourtant, il se vit et se perçoit différemment.

Partant de ce constat, pourquoi le représente-t-on ? Quelles inquiétudes notre volonté de chronométrie trahit-elle ?

Il s'agira dans ce nouveau numéro de questionner et d'analyser des attitudes, des phénomènes et des formes qui pensent ce quotidien impalpable et s'étendent à tous les aspects de la création. « Décroissance », « accélérationnisme » nous invitent à reconsidérer le rythme de nos vies en direction d'un « mieux vivre ». Conscient de suivre une direction qui nous est imposée – du passé vers le futur – nous sommes pris dans un rapport hypnotique et paradoxal, face à notre volonté de prendre le temps, de combler les vides d'une vie que nous voulons pleinement vécue.

Loin de redéfinir la question du temps qui passe, nous souhaitons que ce numéro soit un moment de réflexion sur ces notions, au milieu d'une course à laquelle nous participons tous.

FOCUS – pré-sélection

Les auteur(e)s sont invité(e)s à proposer avant le 24 janvier 2017 leurs notes d'intention de 600 signes précisant la nature et l'objet du texte soumis. Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux auteur(e)s de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, numéro de sécurité sociale/numéro d'identification nationale et adresse électronique), un minimum de cinq visuels, ainsi qu'une courte biographie (200 signes maximum). Cette étape permettra au comité de rédaction de procéder à une première sélection sur le sujet traité et le style d'écriture. La décision du comité de rédaction sera adressée par mail courant février permettant aux auteur(e)s pré-sélectionné(e)s de poursuivre la rédaction de leurs textes (12.000 signes) pour un dépôt au 31 mars 2017. Le comité de rédaction se réserve la publication du texte final à sa lecture complète. 50° nord garantira de fait, par contractualisation, les conditions entre cédant et cessionnaire dans le respect du code de la propriété intellectuelle. Il s'engage à verser à l'auteur(e) présentant un statut professionnel indépendant des droits d'un montant de 150 euros brut TTC par texte publié sur présentation d'une facture et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

CARTES BLANCHES

Les artistes du territoire frontalier franco-belge sont invités à soumettre avant le 31 mars 2017 une composition plastique originale libre. Cette contribution artistique devra tenir compte du format revue et se composera sous la forme de une à trois doubles pages quadri – format L34 x H24 cm + 5mm de fond perdu. À l'intérieur de ce format, le comité de rédaction reste ouvert à toute proposition singulière. Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux artistes de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, adresse électronique, numéro de sécurité sociale/numéro d'identification nationale et Siret/N° d'ordre MDA ou Agessa pour les artistes résidant en France), un book format pdf en basse définition et un curriculum vitae. 50° nord garantira de fait, par contractualisation, les conditions entre cédant et cessionnaire dans le respect du code de la propriété intellectuelle. Il s'engage à verser à l'artiste présentant un statut professionnel des droits d'un montant de 150 euros brut TTC par carte blanche publiée sur présentation d'une facture et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

DOSSIERS – pré-sélection

Les auteur(e)s sont invité(e)s à proposer avant le 24 janvier 2017 un résumé de 600 signes précisant l'objet du texte soumis. Afin de faciliter le travail de correction et d'édition, il est demandé aux auteur(e)s de joindre leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, adresse électronique et numéro de sécurité sociale/numéro d'identification nationale), ainsi qu'une courte biographie (200 signes maximum). Cette étape permettra au comité de rédaction de procéder à une première sélection sur le sujet traité et le style d'écriture. La décision du comité de rédaction sera adressée par mail courant février permettant aux auteur(e)s pré-sélectionné(e)s de poursuivre la rédaction de leurs textes (30.000 signes) pour un dépôt au 30 avril 2017. Le comité de rédaction se réserve la publication du texte final à sa lecture complète. 50° nord garantira de fait, par contractualisation, les conditions entre cédant et cessionnaire dans le respect du code de la propriété intellectuelle. Il s'engage à verser à l'auteur(e) présentant un statut professionnel indépendant des droits d'un montant de 400 euros brut TTC par texte publié et à lui remettre deux exemplaires du numéro.

+++

www.50degresnord.net/revue-facettes

Contact

Les contributions sont adressées aux dates indiquées à l'adresse suivante :
contact@50degresnord.net



Réseau transfrontalier d'art contemporain

Siège social : 9 rue du Cirque BP 10103 – F- 59001 Lille cedex
www.50degresnord.net – contact@50degresnord.net – + 33 (0)6 89 27 38 44
SIRET 42408121400035 – NAF 913E – Association loi 1901 créée le 5 mars 1997
Coprésidents : Lucie Knockaert (Transcultures, Mons) et Vincent Dumesnil (La chambre d'eau, Le Favril)

Fiche technique

Nom : FACETTES
Secteur : arts visuels
Editeur : 50° nord Réseau transfrontalier d'art contemporain
Directeurs de publication : Vincent Dumesnil et Lucie Knockaert (2017)
Langue : française
Périodicité : 1 numéro/an
Date de parution : novembre
Format fermé : H 240 mm x L 170 mm
Diffusé à titre gratuit en France, en Belgique, en Suisse et à Luxembourg
Parution du n°0 : NOVEMBRE 2014
Parution du n°1 : NOVEMBRE 2015
Parution du n°2 : NOVEMBRE 2016
ISSN 2418-0238

Politique éditoriale

À moins d'une entente contraire, l'auteur(e) s'engage à soumettre une carte blanche ou un texte inédit et original et à ne pas le publier dans une autre édition. Tous les textes et cartes blanches sont soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser la contribution. Un délai de 12 semaines est réservé à partir de chaque deadline pour la sélection des textes. La décision de refuser un texte ou une carte blanche est sans appel. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes émanant des structures ou personnes qui sont parties prenantes des expositions ou événements traités, sauf exceptions eu égard au projet : tout écrit d'autopromotion sera refusé.

Dans le respect de la vision et du style de l'auteur(e), le comité de rédaction se réserve le droit de demander des corrections de nature sémantique ou autre. Après lecture et révision du texte, le comité de rédaction avise l'auteur(e) des corrections suggérées. L'auteur s'engage alors à effectuer les modifications nécessaires dans un délai de 15 jours. Après relecture, le comité de rédaction et l'auteur(e) s'entendent sur la version finale du texte. Dans le cas où les deux parties ne s'entendent pas, le texte ne sera pas publié.

50° nord s'engage à remettre à l'auteur(e) deux exemplaires du numéro de la revue.

Politique des droits d'auteur

L'auteur(e) accorde à 50° nord, pour une période de deux ans à compter de la date de signature du contrat, l'autorisation exclusive de publier son texte ou sa carte blanche dans FACETTES. Tout en demeurant titulaire des droits d'auteur, l'auteur(e) concède à 50° nord, pour une période de cinquante ans, une licence exclusive lui permettant de reproduire ou d'autoriser la reproduction dudit texte ou carte blanche sur tous les supports, notamment sur papier (reprographies), acétates, micro-fiches, microfilms, électroniques (cédéroms, Internets, intranet, etc.) et ce, dans le monde entier. Chaque contribution fera l'objet d'une contractualisation.

Comité de rédaction

Le respect d'une ligne éditoriale de qualité sera mis en œuvre par un comité de rédaction composé des équipes des structures membres du réseau 50° nord et d'acteurs professionnels du monde de l'art et/ou de l'édition. Sa composition aura pour vocation d'évoluer, procurant à la revue une appropriation collégiale et fédératrice mais aussi un pluralisme des regards et une dynamique. Le choix de la problématique se fera au sein de la collectivité du comité. Le comité de rédaction, ouvert au plus grand nombre, aura un rôle de coordination et de comité de lecture.